

Communiqué

29/05/2019

Communication du ministère sur le lait cru : la FNEC réagit

Une communication sur la consommation des fromages au lait cru par les enfants de moins de 5 ans a été mise en ligne sur le site du Ministère de l'Agriculture le 30 avril, suivie le 2 mai par la publication d'une note de service sur le sujet, inadmissible pour la FNEC.

Ces mesures, relayées largement par de nombreuses administrations aux mairies et collectivités sur le terrain, ont eu un impact immédiat et direct sur les producteurs de fromages fermiers, avec le refus du jour au lendemain de prendre des produits au lait cru dans les collectivités alors même que ces établissements s'approvisionnaient régulièrement et depuis de nombreuses années en fromages au lait cru auprès de ces producteurs ! En effet, toute la dynamique d'approvisionnement local et fermier est complètement cassée, démarche qui pourtant n'a de cesse d'être encouragée par les pouvoirs publics !

Nous sommes très inquiets des conséquences néfastes irréversibles déjà visibles sur le terrain mais aussi sur le plus long terme pour l'ensemble de la filière fromagère au lait cru, en termes d'image et au niveau économique.

Le message de prévention du ministère et la note de service mettent par leur formulation un focus très négatif sur les productions fromagères au lait cru. Sous prétexte de principe de précaution, collectivités comme grand public peuvent l'interpréter comme une interdiction de consommer des fromages au lait cru pour les moins de 5 ans, ce qui aura de toute évidence pour conséquence que les collectivités ne s'approvisionnent plus du tout en produits au lait cru.

Or, on ne peut pas aujourd'hui faire fi de la maîtrise sanitaire des producteurs fermiers dans la fabrication de produits au lait cru. Nous sommes réellement impliqués depuis de nombreuses années dans l'amélioration continue de la gestion des risques sanitaires en production laitière fermière dans nos fermes. Pour cela nous avons construit au fil des années des outils professionnels approuvés par les autorités sanitaires françaises, et plus récemment par la Commission européenne (Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène européen en transformation du lait à la ferme). Nous ne cessons de travailler en lien avec les techniciens qui interviennent auprès de nos producteurs laitiers fermiers à la professionnalisation et la responsabilisation des producteurs et le travail porte ses fruits sur le terrain.

Nous sommes entièrement convaincus de l'importance de communiquer sur les recommandations auprès du grand public, et plus particulièrement des publics sensibles. **Mais ces messages ne doivent pas porter préjudice à toute une filière au risque de créer une vague d'incompréhension, voire d'indignation, et avoir l'effet contraire.**

Au vu des réactions importantes et vives que suscite ce dossier sur le terrain, nous avons écrit au Directeur Général de l'Alimentation et sommes en attente d'un rendez-vous pour échanger sur cette communication et proposer des aménagements.

Pour plus d'informations, retrouvez le courrier adressé par la FNEC au DGAL sur notre site www.fnec.fr

Contact presse : Sophie Espinosa 06 37 47 11 68